



Commune
d'AMPUS

Délibération N°2022-019

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL SEANCE DU 12 AVRIL 2022

L'an deux mil vingt-deux, le douze avril, à 20 heures 30,
Le Conseil Municipal de la Commune d'AMPUS, régulièrement convoqué, s'est réuni en session ordinaire dans la salle Maurice Michel située 61 avenue Paul Emile Victor 83111 AMPUS, sous la présidence de M. Hugues MARTIN, Maire.

Présents : Mmes, MM. Raymond BORIO, Aude ABIME, Alain POILPRÉ, Roland NARDELLI, Michel MANISCALCO, Claire CANDELA, Christian CHILLI et Fabien MICHEL.

Excusées : Nadine MARION représentée par Roland NARDELLI,
Julie LUCCIONI représentée par Christian CHILLI,
Virginie MICHEL représentée par Hugues MARTIN,
Carmen FERNAGUT représentée par Aude ABIME.

Absent : /

Il a été procédé à l'élection d'un secrétaire pris dans le sein du conseil : Aude ABIME.

Nombre de membres en exercice : 13 Nombre de membres présents : 09 Nombre de Suffrages exprimés : 13
Pour : 13 Contre : 0 Abstention : 0

AFFECTATION DU RESULTAT DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE 2021 DE LA COMMUNE

LE CONSEIL MUNICIPAL,

- après avoir examiné le compte administratif 2021 de la Commune,
- constatant que ledit compte administratif fait apparaître un excédent de fonctionnement de **384 872,01 €**,
- statuant sur l'affectation de ce résultat de fonctionnement, à l'unanimité DECIDE de l'affecter comme suit :

AFFECTATION DU RESULTAT DE FONCTIONNEMENT – Ex. 2021	
<u>Résultat de fonctionnement</u> :	
- résultat de l'exercice	219 275,73 €
- résultats de clôture de l'exercice précédent	242 721,51 €
- affectation de l'exercice précédent	77 125,23 €
RESULTAT A AFFECTER	384 872,01 €
<u>Résultat d'investissement</u> :	
- résultat de l'exercice	154 762,65 €
- résultat de clôture de l'exercice précédent	- 117 058,21 €
- résultat de clôture	37 704,44 €
<u>Restes à Réaliser d'investissement</u> :	
D – besoin de financement	688 848,25 €
R – excédent de financement	387 301,70 €
Besoin de financement	301 546,55 €
<u>Affectation du résultat</u> :	
- Affectation en réserves en investissement (R-1068)	263 842,11 €
- Report en fonctionnement (R-002)	121 029,90 €

Fait et délibéré, les jour, mois et an susdits.

Pour copie certifiée conforme,

Le Maire : Hugues MARTIN.



Délibération du Conseil municipal d'Ampus N°2022-019